

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	20 500.00		20 500.00	20 500.00		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	10 270.27	10 270.27				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	30 770.27	10 270.27	20 500.00	20 500.00		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	109 993.94		109 993.94	59 772.25	50 221.69	84.02
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				79 308.39	79 308.39	100.00
	Autres créances	537 560.67		537 560.67	382 363.04	155 197.63	40.59
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	42 237.84		42 237.84	136 958.57	94 720.73	69.16
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	689 792.45		689 792.45	658 402.25	31 390.20	4.77
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	720 562.72	10 270.27	710 292.45	678 902.25	31 390.20	4.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000.00		8 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	800.00		800.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	262 457.46		245 141.67		17 315.79	7.06
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	12 389.10		17 315.79		4 926.69	28.45
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	283 646.56		271 257.46		12 389.10	4.57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			6 254.20		6 254.20	100.00
	Concours bancaires courants	18 150.98				18 150.98	
	Emprunts et dettes financières diverses	45 276.30		48 876.30		3 600.00	7.37
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 192.76		134 826.63		21 366.13	15.85
	Dettes fiscales et sociales	207 025.85		212 879.76		5 853.91	2.75
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			4 807.90		4 807.90	100.00
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	426 645.89		407 644.79		19 001.10	4.66
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		710 292.45		678 902.25		31 390.20	4.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 426 645.89 407 644.79

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 Fournisseurs			4 426.80
31/12/2022 OD HON CAPEC 2022		4 426.80	
42820000 Dettes prov. congés à payer			16 611.93
01/01/2022 ANV S.A.N.		15 116.42	
01/01/2022 OD EXT PROVIS CP	15 116.42		
31/12/2022 OD PROVIS CP		16 611.93	
43820000 Chges sociales congés à payer			2 284.14
01/01/2022 ANV S.A.N.		2 078.51	
01/01/2022 OD EXT PROVIS CH SOC / CP	2 078.51		
31/12/2022 OD PROVIS CH SOC / CP		2 284.14	
43860100 Formation Profes. Continue			1 153.38
01/01/2022 ANV S.A.N.		1 153.38	
43860200 Taxe d'Apprentissage			163.22
01/01/2022 ANV S.A.N.		163.22	
44860100 Cotis Foncières des Entreprise			27 014.00
01/01/2022 ANV S.A.N.		19 514.00	
31/12/2022 OD1 PROV CFE		7 500.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 Chge except sur opérat gestion			3 676.85
01/01/2022 OD REGUL RUBENS 2021	1 807.38		
01/01/2022 OD REGUL	0.11		
03/01/2022 BQ4 RETRAIT BILLETS/PIECES DOUTEU	1.00		
04/01/2022 OD Différence lettrage	98.40		
04/01/2022 OD Différence lettrage	160.00		
05/01/2022 OD Différence lettrage	94.80		
07/02/2022 OD Différence lettrage	10.00		
08/02/2022 CHQ GORVIEN ARM SAL JANV 22 85932	1 169.39		
10/05/2022 OD Différence lettrage	29.57		
24/05/2022 BQ2 PRVLT 2 160520220420225045243	97.00		
14/06/2022 OD Différence lettrage	27.94		
10/08/2022 BQ2 PRLV	115.00		
03/10/2022 OD Différence lettrage	0.06		
04/10/2022 OD Différence lettrage	0.01		
11/10/2022 OD Différence lettrage	0.01		
05/12/2022 OD Différence lettrage	62.00		
23/12/2022 OD Différence lettrage	4.18		
67200000 (Compte à disposit entreprise)			14 446.73
01/01/2022 OD REGUL SAL BORDEAU 2020	2 000.00		
01/01/2022 OD REGUL SAL RAYMOND KENNY	675.00		
01/01/2022 OD REGUL SAL LUBIN J-M	641.50		
01/01/2022 OD REGUL SANGRADO 2021	1 860.00		
01/01/2022 OD REGUL IMPOT ET TAXE	670.86		
01/01/2022 OD PRLVT PREDICA 2021	600.00		
31/12/2022 OD EDENRED 2021	2 085.88		
31/12/2022 OD ASSISTANCE 97 2021	790.84		
31/12/2022 OD CAPES 2021	397.90		
31/12/2022 OD DISCOUNT 2021	871.14		
31/12/2022 OD DURIMEL 2021	1 356.25		
31/12/2022 OD KSP 2021	1 497.36		
31/12/2022 OD REGUL SMSB	1 000.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 Prodt except opération gestion			3 846.90
01/01/2022 OD REGUL SAL 2021		1 152.00	
12/01/2022 OD Différence lettrage		48.99	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires		Débit	Crédit	Montant
02/02/2022	OD Différence lettrage	51.56		
14/02/2022	OD Différence lettrage		9.61	
09/03/2022	OD Différence lettrage		0.01	
06/05/2022	OD Différence lettrage		0.01	
10/05/2022	OD Différence lettrage		43.84	
06/09/2022	OD Différence lettrage		1.28	
13/09/2022	OD Différence lettrage		3.00	
21/09/2022	OD Différence lettrage		1.00	
24/10/2022	OD Différence lettrage		60.00	
28/10/2022	OD Différence lettrage		0.20	
13/12/2022	OD Différence lettrage		8.49	
31/12/2022	OD REGUL CLIENTS		2 570.03	
77200000 (Compte à la disposition)				1 690.00
01/01/2022	OD REGUL ACOMPTE / SAL		250.00	
31/12/2022	OD REGUL RGLT FRS		1 440.00	

4 S ET FILS

SARL au capital de 8 000 euros,
immatriculée au RCS de POINTE-A-PITRE sous le numéro 504 524 323,
dont le siège social est situé LA BOUCAN 97115 SAINTE-ROSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 FÉVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quinze février,
À huit heures.

Au siège social, LA BOUCAN 97115 SAINTE-ROSE.

Les associés de la société 4 S ET FILS, SARL au capital de 8 000 euros, divisé en 800 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation du Gérant.

Sont présents :

- Monsieur Sidonie SYLVESTRE, propriétaire de 400 parts sociales ;
- Monsieur Daniel SYLVESTRE, propriétaire de 200 parts sociales ;
- Monsieur Stéphane SYLVESTRE, propriétaire de 200 parts sociales.

Seuls associés et représentant ainsi la totalité des 800 parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sidonie SYLVESTRE.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associés :

- Le rapport de gestion ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;

- Convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération du Gérant sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée par le Gérant de son rapport et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture est accompagnée de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux événements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Première résolution

L'Assemblée générale, après lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 12 389,10 euros.

En outre, la société comptabilise 262 457,46 euros, inscrits au crédit du compte « report à nouveau ».

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice susvisé au compte « report à nouveau », qui présentera alors un solde créditeur de 274 746,56 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième résolution

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de commerce, l'Assemblée générale approuve la convention qui a été conclue au cours de l'exercice écoulé et qui a fait l'objet d'un rapport spécial du Gérant, à savoir :

(Le gérant ou l'associé intéressé ne prend pas part au vote de la convention le concernant et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité y attaché, en application de l'article L223-19 du Code de commerce).

ASSOCIÉS COMPTES COURANTS

Solde du compte courant de M Sidonie SYLVESTRE au 31 décembre 2022 : 45 276,30 euros.

Cette convention portant sur au moins 50 % des droits de vote, elle ne peut pas être ratifiée par l'Assemblée générale.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale ratifie la rémunération allouée au Gérant au cours de l'exercice écoulé et qui s'est élevée à un montant de 33 429 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

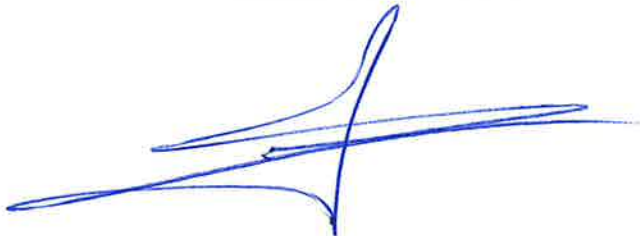
Le Gérant

Monsieur Sidonie SYLVESTRE

A black ink signature, appearing to be 'Sidonie', written in a cursive style.

Les associés

Monsieur Daniel SYLVESTRE

A blue ink signature, appearing to be 'Daniel', written in a cursive style.

Monsieur Stéphane SYLVESTRE

A black ink signature, appearing to be 'Stéphane', written in a cursive style.